



L'Association des Parents d'Élèves (APE) du collège de Vizille est un collectif de parents qui se mobilise autour de la scolarité de nos enfants dans une dynamique de "coopération éducative".

Les liens entre le collège et les parents sont importants dans le parcours scolaire d'un élève et l'APE participe à consolider ce lien en représentant les parents dans les commissions éducatives, les conseils de discipline, les commissions permanentes ou encore les conseils d'administration. La « parole » des parents, leurs témoignages apportent une visibilité extérieure sur la vie scolaire de nos enfants.

Notre implication est nécessaire pour représenter efficacement les parents et contribuer à notre façon à la réussite scolaire et au bien-être à l'école de nos enfants.

Pour continuer ses actions, l'association des parents d'élèves a besoin de votre soutien et notamment votre vote. Exprimer votre voix, c'est nous donner mandat et légitimité pour agir en votre nom.

Pour ce faire, votez. C'est important. Respectez bien toutes les consignes qui vous seront données pour que votre bulletin ne soit pas rejeté, ce serait dommage.

Soutenir l'APE c'est soutenir vos enfants.



L'Association des Parents d'Élèves (APE) du collège de Vizille est un collectif de parents qui se mobilise autour de la scolarité de nos enfants dans une dynamique de "coopération éducative".

Les liens entre le collège et les parents sont importants dans le parcours scolaire d'un élève et l'APE participe à consolider ce lien en représentant les parents dans les commissions éducatives, les conseils de discipline, les commissions permanentes ou encore les conseils d'administration. La « parole » des parents, leurs témoignages apportent une visibilité extérieure sur la vie scolaire de nos enfants.

Notre implication est nécessaire pour représenter efficacement les parents et contribuer à notre façon à la réussite scolaire et au bien-être à l'école de nos enfants.

Pour continuer ses actions, l'association des parents d'élèves a besoin de votre soutien et notamment votre vote. Exprimer votre voix, c'est nous donner mandat et légitimité pour agir en votre nom.

Pour ce faire, votez. C'est important. Respectez bien toutes les consignes qui vous seront données pour que votre bulletin ne soit pas rejeté, ce serait dommage.

Soutenir l'APE c'est soutenir vos enfants.